

SAMSUNG

Du 11 octobre au 30 novembre 2014

Vivez plus grand

Samsung
GALAXY Note 4

Jusqu'à

70€

remboursés*
pour l'achat d'un
Galaxy Note 4



DAS tête : 0.366 W/kg**

* Voir conditions au verso ou sur www.samsung.com/fr/promotions.

** Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg.

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE SAMSUNG – « VIVEZ PLUS GRAND »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Du 11 octobre au 30 novembre 2014 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à 70€ pour l'achat d'un Smartphone Samsung Galaxy Note 4.
- Offre réservée à toute personne physique majeure, résidant en France ou à Monaco.
- Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
- Offre valable en France (Corse et DOM-COM compris) et Monaco dans les points de vente et sites internet affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre Samsung en cours sur les produits éligibles à l'offre.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat de votre Smartphone Samsung Galaxy Note 4 (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés.

1 ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE SAMSUNG ELIGIBLE A L'OFFRE
Achetez entre le 11 octobre et le 30 novembre 2014 inclus, un Smartphone Samsung Galaxy Note 4.

2 INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions au plus tard le 15 décembre 2014 et sélectionnez l'offre Samsung – « Vivez plus grand ».
- Créez votre compte Samsung et remplissez le bulletin de participation en ligne.
- Imprimez votre bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.

* Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé – du lundi au vendredi, de 9h à 19h). Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement par téléphone et vous attribuera un code de participation.

3 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER
Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation*** imprimé.
 - * Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre.
 - Le **code barre original** à 13 chiffres, à découper sur l'emballage du Smartphone éligible à l'offre (photocopie non acceptée).
 - La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du Smartphone acheté.
 - Un **IBAN + BIC**** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).
- ** L'IBAN commence par FR pour la France et MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés)
Envoyez votre dossier avant le **15 décembre 2014 inclus** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG – VIVEZ PLUS GRAND
FACILITY N°140909
13844 VITROLLES CEDEX

5 RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT
Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **15 décembre 2014 minuit** (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung.